

La [COMMUNE DE SENS](#) / T : 03.86.95.67.00 devrait procéder au rachat du bâtiment de l'écoparc. Jusqu'ici le bâtiment de 960 m² était en location pour 180.000 € par an et est vide. La député-maire avait affiché sa volonté de dénoncer le bail et de se débarrasser d'une dépense annuelle en perte. Marie-Louise Fort va soumettre au conseil un projet de rachat pour 1,6 M€. L'écoparc a déjà coûté 866.000 € à la ville en trois ans. Il était occupé sous l'ancienne mandature par le point information jeunesse, la mission locale et le plan local d'insertion et de l'emploi. Il est vide depuis 2014. Un accord a été trouvé avec la SCI Ecoparc 3A, de la Caisse des dépôts et consignation pour le prix d'achat global. Il intègre le bâtiment, la voirie et les aménagements paysagers. L'acte pourrait être signé pour la fin juin. Un pôle petite enfance pourrait y être installé. www.ville-sens.fr